

DELIBERATION N° 1 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE , Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY,

Secrétaire de séance

A l'unanimité, M. Benjamin VIGET est élu secrétaire de séance.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville



DELIBERATION N° 2 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE , Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY,

Informations légales

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire 15 février 2023 au 15 mars 2023 dans le cadre des délégations d'attribution accordées par le conseil municipal, conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville



DELIBERATION N° 3 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE, Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY,

Créations de postes :

Deux agents des services techniques vont faire valoir leurs droits à la retraite cette année. Compte tenu des besoins, il y a lieu de les remplacer. Pour ce faire, il est nécessaire de créer 2 postes d'adjoints techniques à temps complet 35/35^{ème}.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la création deux postes d'adjoints techniques.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville



DELIBERATION N° 4 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE, Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY,

Créations de postes d'agents contractuels (Personnel ALSH) :

Vu l'article L332-23-2 du code général de la fonction publique permettant le recrutement d'agents contractuels et pour le bon fonctionnement du centre de loisirs de juillet, il y a lieu de créer :

- 5 postes d'adjoints d'animation (27/35°)
- 3 postes d'adjoints techniques (35/35°)

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la création de 8 postes.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville



DELIBERATION N° 5 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE , Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY,

Subventions 2023 aux associations

Au regard des dossiers présentés, il est proposé la répartition de crédits suivante :

Association	Rappel financement 2022	Demande 2023	Proposition financement 2023
GRAC	4 850	6 000	4 850
CSNA	0	8 000	3 400
Effort	21 000	24 000	21 000
Judo	1 900	1 900	1 900
Karaté	1 100	1 300	1 100
RCN	3 300	4 500	3 300

Tennis Club nouzonnais	3 500	3 500	3 500
Tennis de table	900	900	900
Aïkido	500	500	300
Ass. Sportive du collège	500	500	500
La Goutelle	200	200	200
Boule nouzonnaise	800	800	400
Société avicole Meuse et Semois	300	450	300
Moto club	200	200	200
Cyclos NA	300	300	300
Billard	400	500	400
Réveille matin	400	400	300
La volante	400	400	300
Amicale laïque	3 500	4 500	3000
Club de l'amitié	300	800	500
Groupe des Peintres nouzonnais	600	600	400
UMN	5 000	7 500	5 000
PSC	1 800	1 800	1 800
Donneurs de sang	350	350	350
Comité des œuvres sociales	Chèques vacances 6 000	3 000	1 000
	Action sociale 2 000		
Anciens SP	5 436,32	5 045,12	5 045,12
Amicale des SP	0	3 000	1 000

Nouzon l'âge	1 900	1 900	1 600
UPAF	700	700	700
Jeunes SP	1 000	1 000	1 000
AODSP	600	700	600
Le souvenir français	150	150	150
Chorale cœur de pierre	0	100	100
Syndicat FO	0	300	0
Rando sports loisirs	250	400	250
Union nationale des combattants de Nouzonville	500	500	500
Société de chasse Le sanglier	200	250	200
Restos du cœur	1 000	1 000	1 000
TOTAUX		84 945,12	66 945,12

Le conseil municipal par **21 voix pour et 5 abstentions** (Julie COLLINET, Stéphane SALIO, Grégory CATEL, Geoffrey CALAIS, Carole ALEXANDRE) approuve la proposition de répartition de crédits de fonctionnement 2023 aux associations

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville

DELIBERATION N° 6 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE , Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY,

Compte de gestion 2022

Le conseil municipal par **21 voix pour et 5 abstentions** (Julie COLLINET, Stéphane SALIO, Grégory CATEL, Geoffrey CALAIS, Carole ALEXANDRE) **approuve** le compte de gestion.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville



DELIBERATION N° 7 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE, Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY

Election d'un président pour le vote du compte administratif 2022

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités territoriales, le conseil municipal doit élire son président dans la séance où le compte administratif du maire est débattu.

A l'unanimité Mme Amandine CHAMPENOIS est élue présidente.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville



DELIBERATION N° 8 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE , Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS

Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE

Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE

Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON

Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL

Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET

Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER

Arnaud GIBARU

Amélie BRION

Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY

Compte administratif 2022

Le conseil municipal par 21 voix pour et 5 abstentions (Julie COLLINET, Stéphane SALIO, Grégory CATEL, Geoffrey CALAIS, Carole ALEXANDRE) approuve le compte administratif 2022.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville



DELIBERATION N° 9 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE, Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY

Affectation du résultat

Le compte administratif et le compte de gestion font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de 1 560 361,77 €
- Un déficit d'investissement de 72 877,26 €
- Un montant des restes à réaliser en dépenses de 258 073,15 €
- Un montant des restes à réaliser en recettes de 49 057,00 €

Un besoin de financement de 281 893,41 € est nécessaire.

Il convient d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve (1068) : 281 893,41 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 1 278 468,36€

L'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville

DELIBERATION N° 10 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE, Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUX qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY

Vote des taux d'impôts

La loi de finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette disposition s'est traduite par la suppression du vote du taux de la Taxe d'Habitation (TH) et par un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur notre territoire qui est versée par l'Etat.

La loi de finances 2022 a acté la mise en place de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Ce qui se traduit par le vote de la taxe d'habitation (TH).

- Taxe Foncier Bâti : 46,08
- Taxe Foncier Non Bâti : 45,51
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 13,14

Le conseil à l'unanimité accepte ces taux d'impôts.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville



DELIBERATION N° 11 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE, Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUD qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY

BUDGET PRIMITIF 2023

Le Budget Primitif 2023 est approuvé par 18 voix pour, 5 voix contre (Julie COLLINET, Stéphane SALIO, Grégory CATEL, Geoffrey CALAIS, Carole ALEXANDRE) et 3 abstentions (Sylvie ROGER, Jean-Nicolas DORMET, Luc PIERQUIN).

Fonctionnement :

Dépenses : 6 706 350€

Recettes : 6 706 350€

Investissement :

Dépenses : 1 942 050€

Recettes : 1 942 050 €

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville



DELIBERATION N° 12 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 13 avril 2023

Lieu de la réunion : Mairie de Nouzonville

Présidence : M. Florian LECOULTRE, Maire

Date de la convocation : 5 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Benjamin VIGET

Etaient présents :

Florian LECOULTRE, Denis MONTENON, Corinne CORNET, Amélie LAMOUREUX, Daniel GILLE, Amandine CHAMPENOIS, Jean-Pierre LUKASIEWICZ, Myriam AUBART, Didier BERNAILLE, Sonia TANTON, Sylvie DURBECQ, Benoit CORNEILLE, Sabrina BUFFET, Julie COLLINET, Benjamin VIGET, Luc PIERQUIN, Sylvie ROGER, Carole ALEXANDRE, Grégory CATEL.

Etaient absents :

Yacine ELLAOUI qui a donné procuration à Amandine CHAMPENOIS
Elisabeth RIGAUD qui a donné procuration à Daniel GILLE
Catherine GOUMAND qui a donné procuration à Florian LECOULTRE
Alain BIDELOGNE qui a donné procuration à Denis MONTENON
Geoffrey CALAIS qui a donné procuration à Grégory CATEL
Stéphane SALIO qui a donné procuration à Julie COLLINET
Jean-Nicolas DORMET qui a donné procuration à Sylvie ROGER
Arnaud GIBARU
Amélie BRION
Jean-Pol LIBOTTE-DELEGAY

Conventions de servitudes ENEDIS

Afin d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS souhaite installer un nouveau poste de lignes de distribution rue du Repos. L'ancien poste se trouvant à l'intersection de la rue Jules Fuzelier et de la rue du Repos sera démoli.

La commune étant propriétaire de la parcelle AC 55 (emplacement de l'ancien et du nouveau poste), des conventions de mise à disposition et de servitudes doivent être signées entre ENEDIS et la mairie.

Ces conventions de servitudes et de mise à disposition sont nécessaires à la pose du nouveau poste.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le principe de la pose par ENEDIS d'un nouveau poste de lignes de distribution rue du Repos.

Pour copie conforme

Florian LECOULTRE
Maire de Nouzonville

